



**AVIS DE CONVOCATION**

**DES ACTIONNAIRES DE CORIS BANK INTERNATIONAL SA**

**EN ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**DU MARDI 29 AVRIL 2025**

=====

Les Actionnaires de **Coris Bank International (CBI SA)**, Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital social de trente-deux milliards (32 000 000 000) F CFA dont le siège social est à Ouagadougou, 1242 Avenue Docteur KWAME N'Krumah, 01 BP 6585, inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro BF OUA 2000 B 932, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire **le mardi 29 avril 2025 à partir de 09 heures 00 minute à Sopatel Hôtel Silmandé SA**, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**Point I :** Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et des Conventions réglementées :

- 1-** Lecture du Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire ;
- 2-** Lecture du Rapport du Conseil de Conformité Interne de la Branche de Finance Islamique à l'Assemblée Générale Ordinaire sur l'exercice financier 2024 ;
- 3-** Lecture des Rapports des Commissaires aux comptes sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2024, sur les Conventions réglementées et sur les rémunérations exceptionnelles.

**Point II :** Quitus aux Administrateurs et décharge aux Commissaires aux comptes ;

**Point III :** Affectation du Résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;

**Point IV :** Examen et approbation du Rapport de l'évaluation du Conseil d'Administration, des Comités spécialisés, du Conseil de Conformité Interne et de leurs membres au titre de l'exercice 2024 ;

**Point V :** Nomination d'Administrateurs indépendants ;

**Point VI :** Nomination de nouveaux Commissaires aux Comptes Titulaires et Suppléants ;

**Point VII :** Fixation des honoraires des Commissaires aux Comptes ;

**Point VIII :** Révision des indemnités de fonction des Administrateurs ;

**Point IX :** Ratification de la décision du Conseil d'Administration relative au transfert du siège social de Coris Bank International SA ;

**Point X :** Vote des résolutions.

En cas d'empêchement, vous avez la possibilité de vous faire représenter par un mandataire de votre choix muni d'une procuration, dûment signée.

Les documents relatifs à cette Assemblée Générale Ordinaire sont disponibles pour consultation au siège social de Coris Bank International à Ouagadougou, 1242, Avenue Docteur KWAME N'Krumah, 01 BP 6585 Ouagadougou 01.

**Le Président du Conseil d'Administration**

**Emmanuel SAWADOGO**